Bulletin d'adhésion 2016

Valable pour l'année calendaire

Type d'adhérent	❑ Individuel (personne physique)	❑ Association (personne morale)
Montant	10 €	20 €
Nom et Prénom	❑ Mme ❑ M. *(cocher la case)*	Nom de l'association : Nom et prénom du responsable :
Téléphone		
Adresse		
Code postal & ville		
E-Mail		
N° d'adhérent		
Reçu	❑ Je souhaite recevoir un reçu fiscal, me permettant de déduire ma cotisation de mes impôts sur le revenu. Exemple : montant de la cotisation 10€, réduction d'impôts 6,6 €, coût réel 3,4 €. *(cocher la case)*	De manière systématique, un reçu est édité pour les associations, puis envoyé, soit par courrier, soit par courriel (voir ci-après).
Carte d'adhérent	❑ Je recevrai ma carte d'adhérent à l'adresse mentionnée. ❑ Je ne souhaite pas recevoir de carte, et recevrai, si je l'ai demandé, mon reçu fiscal par courriel. *(cocher la case)*	❑ Pour protéger l'environnement et pour des raisons économiques, mon association n'a pas l'utilité d'une carte d'adhérent, et recevra son reçu par courriel. *(cocher la case)*

Mode de règlement :

Par chèque	Libellez votre chèque à l'ordre de Tamm-Kreiz
Par CB	Connectez-vous à : http://www.tamm-kreiz.bzh/association
Par prélèvement automatique SEPA Espace unique de paiement en euros Mandat de prélèvement SEPA Paiement : ☑ Récurrent/Répétitif Tamm-Kreiz procèdera au prélèvement automatique de votre cotisation, dans le trimestre suivant la signature du présent mandat, puis en janvier de chaque année, après vous avoir prévenu par courriel 15 jours avant. Vous pourrez, à l'issue de ce courriel, décider d'interrompre votre prélèvement automatique et de ne plus cotiser à Tamm-Kreiz. Pour ce mode de règlement, vous devez renseigner votre adresse de courriel dans le formulaire.	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'association Tamm-Kreiz à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Tamm-Kreiz. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. **Débiteur** Votre compte (vous pouvez joindre un RIB) : IBAN : _ _ _ _